



© Photo : D.R

«LE PRÉSIDENT EN PASSE D'ACHEVER SON TRAITEMENT, SON ÉTAT S'AMÉLIORE»

Lire en page 2

# COVID-19 COUVRE-FEU DANS 29 WILAYAS ET REPORT DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

La rentrée universitaire prévue initialement le 22 novembre est officiellement reportée. En effet, la nouvelle date à annoncer est tributaire de l'évolution de la situation sanitaire très inquiétante. Aussi les horaires du confinement partiel à domicile concernent désormais 29 wilayas et s'étaleront, à partir du 10 novembre, de 20h à 5h du matin le lendemain et ce, pour une durée de 15 jours renouvelables.

Lire en page 2



© Photo : PPAgency



© Photo : D.R

FRAGILITÉ EXTRÊME  
DU SECTEUR DE LA SANTÉ  
LE SYSTÈME  
DE SANTÉ «DEVRA  
ÊTRE REVU»,  
SELON BENBOUZID

Lire en page 3

## CORRUPTION

18 ans de prison  
ferme requis à  
l'encontre de  
Tahkout, 12 ans  
contre Ouyahia  
et Sellal

Lire en page 4



## Espaces commerciaux

**les bavettes peuvent être vendus sans autorisation préalable**

Les masques de protection peuvent être vendus dans les espaces commerciaux sans aucune autorisation préalable des services du ministère du Commerce.



## Accidents de la route

**7 décès et 153 blessés durant les dernières 24 heures**

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 153 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures

## Hemdani

**vers la création d'une banque dédiée au financement des agriculteurs**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural examine une nouvelle stratégie pour réviser le système de financement des agriculteurs basée sur la création d'une nouvelle banque dédiée à cette catégorie



Le colonel Farouk (DGPC) confirme :

# «Les feux de forêts sont d'origine criminelle»

**L'origine criminelle des récents incendies de forêt (déclenchés de nuit) ne souffre d'aucun doute. Cette confirmation vient du colonel Farouk Achour, directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la protection civile (DGPC), qui, en tant que spécialiste du feu, a expliqué pourquoi, de nuit, les conditions ne se prêtent pas au feu : la photosynthèse cesse la production d'oxygène, il y en a moins, et il y a plus d'humidité.**



■ La pyromanie semble prendre d'inquiétantes proportions. (Photo: DR)

Or, dans ce cas, il y a eu plusieurs foyers d'incendies, de nuit, sachant que la probabilité de naissance de départ de feu de nuit, est extrêmement faible. A moins qu'il y ait un nouveau phénomène naturel, s'interroge-t-il. Il estime que c'est très important de le savoir, pour pouvoir par la suite mettre en place des plans de prévention.

Pour le colonel Farouk Achour, qui s'exprimait hier matin sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale dont il était l'invité de la rédaction, «la piste criminelle se confirme absolument, ce qui s'est passé est très anormal, il est plus que judicieux d'entreprendre toutes les enquêtes nécessaires pour pouvoir déterminer où ça s'est passé, et comment ça s'est passé pour qu'on puisse tirer tous les enseignements et s'il y a des auteurs, comme l'a affirmé le Premier ministre, la justice va sévir, et c'est à partir de là que l'on peut vraiment savoir qu'il n'y a pas de phénomène naturel nouveau et que l'on puisse mettre en place tous les outils qui nous permettent d'appréhender la saison prochaine avec un dispositif meilleur».

Il note des similitudes avec les feux de forêts de 2012 et 2018 qui ont eu lieu dans des lieux inhabituels et pour lesquels il y a eu des enquêtes et des arrestations, et des personnes ont été traduites en justice. Il rappelle que durant l'été de 2012, une vingtaine de wilayas ont été affectées par de puissants incendies, à l'origine de la destruction de plus de 10.000 hectares de superficie boisée, parti-

culièrement dans certaines régions où ces types de sinistres sont rarissimes. Après cela, précise-t-il, nombre d'arrestations

## Les enquêtes ont été lancées

Le directeur général de la Direction générale des forêts (DGF), Ali Mahmoudi, a confirmé, hier, que tous les incendies qui ont éclaté dans les différentes wilayas du pays ont été maîtrisés grâce aux efforts des agents de la Protection civile et du personnel forestier, et que les services de sécurité ont lancé des enquêtes pour découvrir les véritables causes de ces incendies.

**Au cours de l'émission «l'invité du matin» de la Chaîne I** de la radio nationale, le DG de la DGF a révélé que ce qui s'est passé en fin de semaine est très similaire au scénario de 2012, qui a vu le déclenchement d'incendies massifs les 28 et 29 novembre, exactement dans la wilaya de Béjaïa, qui ont provoqué la destruction de plus de 3.000 hectares de forêts. Ali Mahmoudi a déclaré que les facteurs climatiques – vents forts et chauds soufflant sur la côte ouest du pays, en plus de la sécheresse qui a touché cette région – ont servi pour déclencher des incendies. Il a rappelé que les incendies ont éclaté dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Chlef, en plus de la wilaya de Tipaza, les plus touchées, et dans les wilayas de Blida, de Boumerdès mais pas dans wilayas de Skikda, Mila et Batna.

**Quant au bilan, Ali Mahmoudi a fait savoir que 50 incendies** ont été enregistrés, provoquant la destruction de 1.200 hectares de forêts, dont 500 hectares dans la wilaya de Tipaza, et exactement à Gouraya ; à Chlef, 60 hectares de maquis, broussailles et forêts ; Oran, 400 hectares, dont 100 hectares de forêts ; 200 hectares de maquis et 100 hectares de broussaille ; Sidi Bel-Abbès, environ 80 hectares ; dans la wilaya de Tlemcen, 180 hectares dont 10 hectares de forêts et 120 hectares de broussaille et bois ; wilaya de Mostaganem, 5 hectares ; à Ain Témouchent 20 hectares de forêt ; Tizi Ouzou 7 hectares ; enfin, la wilaya de Blida, 14 hectares.

**Concernant les enquêtes ouvertes par les services de sécurité,** le DG de la DGF a déclaré : «Nous ne connaissons pas actuellement les véritables causes qui ont conduit à l'éclatement de ces incendies, mais les équipes composées d'agents de protection de la ville, de la Gendarmerie nationale et des forêts ont commencé leur travail pour découvrir les principaux coupables de ces incendies.»

**Ali Mahmoudi a révélé que du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre,** environ 35 personnes qui avaient un lien direct et indirect dans le déclenchement de certains incendies, ont été arrêtées par les services de sécurité. Il a rappelé que la loi algérienne criminalise l'acte d'incendie criminel, et que la peine peut aller de 3 à 10 ans de prison, et dans le cas où des pertes humaines seraient enregistrées, la prison à perpétuité.

L. A.

## REPÈRE

### LA PRÉSIDENTE RASSURE :

**«Le Président en passe d'achever son traitement, son état s'améliore»**

Le staff médical du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, rassure que le Président Tebboune «est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration», a indiqué dimanche un communiqué de la présidence de la République. «Soucieux de tenir informée l'opinion publique de l'évolution de l'état de santé du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, le staff médical affirme que le président de la République est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration», note le communiqué.

Agence

diés, le colonel Achour signale qu'ils ont été maîtrisés dans leur totalité, et qu'il y a zéro foyer d'incendies. Une évaluation des dégâts sera faite pour pouvoir y remédier.

Le directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, fait savoir que ce corps d'intervention, tend à parfaire ses règles d'efficacité opérationnelle, notamment en introduisant de nouveaux moyens de lutte contre les divers types de sinistres, particulièrement ceux mettant en péril le couvert végétal, mais aussi les autres risques.

Il s'agit de l'introduction de nouveaux types de déplacements de renforts d'intervention dans chaque wilaya, appuyés par des moyens de surveillance satellitaires des zones forestières, ainsi que l'usage de drones, destinés à localiser avec davantage de précision les cœurs des foyers d'incendie.

Après la phase d'évaluation de l'efficacité des équipements, qui est en cours, le choix sera porté sur ce qui est le plus adapté aux conditions du terrain en Algérie.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Covid-19

## Couvre-feu dans 29 wilayas et report de la rentrée universitaire

**La rentrée universitaire prévue initialement le 22 novembre est officiellement reportée. En effet, la nouvelle date à annoncer est tributaire de l'évolution de la situation sanitaire très inquiétante. Aussi les horaires du confinement partiel à domicile concernent désormais 29 wilayas et s'étaleront, à partir du 10 novembre, de 20h à 5h du matin le lendemain et ce, pour une durée de 15 jours renouvelables.**



■ Devant l'ampleur des dégâts causés par la pandémie du Coronavirus, il était grand temps de prendre de nouvelles mesures de confinement. (Photo : D.R)

Les nouvelles mesures arrêtées hier par le gouvernement ont été motivées par la hausse inquiétante du nombre des contaminations par le Coronavirus dont les chiffres sont effrayants ces dernières semaines. «La réadaptation des horaires de confinement à domicile et le report de la rentrée universitaire sont les principales mesures adoptées par le Gouvernement dans le cadre du dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour lutter contre la propagation du Coronavirus (Covid-19)», a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. La même source annonce l'adaptation des horaires de confinement partiel à domicile de 20 heures jusqu'au lendemain à 05 heures pour les wilayas concernées.

Il s'agit, également, de l'adaptation, selon l'évolution de la situation sanitaire, de la liste des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile, qui passe de 20 à 29 wilayas. Les nouvelles mesures imposent aussi la reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile, déjà en vigueur, pour 20 wilayas. Il s'agit de Batna, Béjaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine, Médéa, M'sila, Ouargla, Oran, Bordj Bou-Arréridj et Boumerdès. On indique aussi l'application, pour une durée de 15 jours, à partir du 10 novembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile pour neuf nouvelles wilayas, enregistrant une recrudescence des cas de contamination, à savoir Adrar, Guelma, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khen-

chela, Tipasa et Ain Témouchent. «Toutefois, les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», précise le communiqué. Le Gouvernement a, par ailleurs, décidé, la suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends sur tout le territoire national. Il s'agit, également, de la fermeture, pour une période de 15 jours à partir du 9 novembre 2020, des marchés de vente de véhi-

cules d'occasion sur l'ensemble du territoire national. «S'agissant des marchés hebdomadaires, un contrôle rigoureux sera opéré par les services compétents au niveau de ces lieux. Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19», avertit le Gouvernement. Enfin, ce dernier a décidé la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

Radia Zerrouki

Fragilité extrême du secteur de la santé

## Le système de santé «devra être revu», selon Benbouzid

L'épidémie du Covid-19 qui frappe l'Algérie depuis près de neuf mois a mis les problématiques du secteur de la santé à nu. «C'est un système qui devrait être revu», a confié, avant-hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, qui a reconnu l'existence de «dysfonctionnements et d'erreurs», qui paralysent de manière continue les services de santé.

Pour lui, le patient algérien a droit à mieux en ce qui concerne les soins de santé, assurant que «le système de santé algérien devait être revu afin de corriger certains dysfonctionnements et erreurs». Il a plaidé pour la réforme structurelle profonde de ce secteur névralgique, qui ne manque pas d'objectifs, mais plutôt de d'intérêt et de détermination pour reconstruire la réputation et le système sanitaire national. Une réalité clamée depuis toujours par les spécialistes de la santé qui, aujourd'hui, dessinent encore un tableau en apparence alarmante de la situation sanitaire du pays. Ce secteur nécessite une attention particulière, de plus que «le nombre des populations a augmenté par rapport aux années précédentes, y compris les demandes sanitaires», a souligné le ministre de la Santé, qui a voulu rassurer quant aux efforts de l'Etat algérien dans la lutte contre la Covid-19, affirmant que «l'Algérie avait signé un accord avec 170 pays en vue d'un achat collectif de ce vaccin et de

bénéficier des réductions sur son prix, oscillant de 3 à 38 USD». Toutefois, le plus dur est à venir.

Le premier responsable du secteur veut remettre de l'ordre dans son secteur après la dissipation de l'épidémie. Dans l'absolu, il serait question de réguler, entre autres, le système productif des soins et d'améliorer la qualité des soins, sans pour autant toucher à la gratuité des soins qui a toujours été considérée comme un acquis national pour les plus pauvres. «La gratuité des soins est irréversible», a réitéré, le ministre, affirmant que «ses services avaient commencé un travail de révision de ce système». Un travail, qui, selon lui, a été interrompu «en raison de l'orientation de tous les efforts vers la lutte contre la pandémie du Coronavirus, mais un travail est en cours à l'effet de booster le secteur», a-t-il assuré. L'épidémie du Covid-19 a paralysé de nombreux secteurs névralgiques dans la société et a retardé l'exécution des réformes financières et économiques globales prévues dans le programme présidentiel.

La réforme du secteur de la santé est devenue un enjeu central dans le programme politique qui nécessite de mettre de l'argent sur la table, beaucoup d'argent, afin de pouvoir exécuter la feuille de route du gouvernement. L'initiative est à prendre en urgence. Pour réaliser ce projet de réforme nécessaire, le projet de loi de Finances 2021 consacre au secteur

de la santé pour l'exercice 2021 plus de «527 milliards de dinars, soit une hausse de 2,42 % par rapport au budget de l'exercice 2020», a indiqué Pr Benbouzid, dont «les dépenses allouées au personnel des établissements de santé au titre de la loi de Finances 2021, se sont élevées à plus de 34 milliards de dinars et un montant de plus de 105 milliards de dinars a été affecté comme dépenses de gestion des établissements de santé», a détaillé le ministre de la santé. Concernant le budget d'Équipement, il a «connu une diminution considérable de la priorité accordée à l'achèvement des projets en cours et la suspension de l'inscription de nouveaux programmes sauf en cas de nécessité», a-t-il argué.

Le Gouvernement vise, ainsi, à accélérer la réforme hospitalière en Algérie et corriger «les dysfonctionnements et erreurs de gestion» révélés par la crise sanitaire du Covid-19. La population a perdu depuis longtemps confiance en le système de santé algérien, méprisant envers les patients et les professionnels de la santé.

Même en pleine crise sanitaire mondiale, l'Algérien remet en question des statistiques liées à l'évolution du Covid-19. Un constat que déplore, M. Benbouzid qui a affirmé que «toutes les statistiques fournies à propos des victimes de la pandémie sont correctes et qu'il n'y a aucun intérêt à les manipuler».

Samira Takharboucht

MASQUE

Covid 19

### Vente libre des bavettes aux espaces commerciaux

La vente de masques de protection sous forme de bavettes est désormais libre dans tous les espaces commerciaux afin de permettre aux citoyens de les acquérir plus facilement. En effet, les commerçants de toutes les surfaces légales n'ont plus besoin d'autorisation préalable pour la mise en vente de ces articles de prévention contre le nouveau Coronavirus. «Les masques de protection peuvent être vendus dans les espaces commerciaux sans aucune autorisation préalable des services du ministère du Commerce pour permettre aux citoyens de se procurer plus facilement cet équipement de protection contre le Coronavirus», a indiqué samedi le ministère dans un communiqué. D'ailleurs, le ministère du Commerce a lancé un appel aux commerçants pour les encourager à commercialiser le produit. «Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des commerçants, quelles que soient leurs activités, que les masques de protection peuvent être vendus dans leurs espaces commerciaux ainsi qu'en grandes surfaces sans aucune autorisation préalable des services du ministère», précise le communiqué largement repris par les réseaux sociaux. Selon la même source, la mesure, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, vise à assurer la disponibilité de cet équipement de protection individuelle pour permettre aux citoyens de se le procurer plus facilement et alléger la pression sur les pharmacies. Il faut noter que le masque de protection sous différentes formes existait sur les étals des grands et petits commerces et à des prix divers. Certains demandaient ladite autorisation préalable du ministère de tutelle. Beaucoup d'autres exerçaient «illégalement» puisque la vente de produits similaires est soumise à des normes dont l'obligation d'une autorisation de vente. Par la nouvelle mesure annoncée par le ministère du Commerce, la disponibilité des bavettes ne fera plus débat mais leurs prix si, d'où la nécessité de plafonner leurs prix même si ces derniers peuvent baisser automatiquement par l'importance de l'offre sur le marché. Aussi, la qualité de ces masques censés répondre à des normes spécifiques doit être soumise à des contrôles permanents. Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation sur l'importance du masque protecteur, son mode d'emploi, sa durée de vie et tous les gestes nécessaires, sont fortement recommandées afin de permettre une meilleure prévention contre le nouveau virus qui fait ravage dans le monde entier. Aussi, un peu de prise de conscience et de responsabilité de la part des uns et des autres ne fera que du bien dans le sens de la prévention et de la préservation des vies.

Radia Z.

Covid-19

## Alerte générale à la pandémie

**Maintes fois et sur ces mêmes colonnes alors que la situation était encore maîtrisable, l'alerte avait été donnée sur la situation de laisser-aller à laquelle était, est toujours confronté, le pays en termes de contamination au Covid-19 avec des cas mortels.**



■ C'est la première fois qu'on vit une pandémie mondiale de ce genre, affirme un praticien médical. (Photo : DR)

Certains élus locaux s'étaient satisfaits de quelques actions routinières très mal suivies pour être d'une quelconque efficacité dans la chaîne de lutte contre ce virus mortel. Aujourd'hui la situation a atteint le point de non-retour avec l'index pointé sur les citoyens. Ces derniers sont qualifiés d'indisciplinés. Pour peu, les walis diront qu'ils sont à l'origine de la hausse du taux de contamination mortelle au Coronavirus. C'est d'ailleurs ce qu'a reconnu le wali de Annaba, celui-là même, qui a interdit l'accès du siège de la wilaya à quiconque émet une voix discordante par rapport à la sienne. Il a affirmé : «La situation est extrêmement grave. Nous n'avons plus le temps, encore moins les moyens pour stopper la propagation du virus. L'unique solution pour faire face, demeure la prise de conscience citoyenne par les habitants à travers notamment le respect des mesures barrières». Quelques semaines plus tard, était émise l'instruction du chef de l'Etat portant sur la réouverture à l'accomplissement de la prière du vendredi des mosquées d'une capacité de plus de 1.000 fidèles. Auparavant, le wali comme plusieurs d'autres avait fait la sourde oreille aux alertes émises par les représentants de la presse. La crainte du pire que craignent des autorités

sanitaires algériennes se matérialise chaque jour un peu plus. Elle est reflétée par une pandémie de la Covid-19 dont le décompte macabre en constante hausse n'arrête pas. Pour les experts algériens, le pic de cette croissance devrait être atteint entre la première et la deuxième semaine de ce mois de novembre 2020.

«...Il faut s'attendre à un afflux important de malades dans les structures sanitaires. Celles-ci seront vraisemblablement débordées du fait que les efforts en cours ne sont pas finalisés à temps en termes de distanciation sociale. Sont également obligatoires, le port de la bavette dans tous les lieux publics et l'interdiction des fêtes familiales. Le contrôle est chapeauté par la mise en place d'une commission élargie aux structures sanitaires dans chaque wilaya. Il s'agit aussi d'assurer un suivi strict des lieux publics, des transports en commun et des marchés. C'est dire que la dénonciation des insuffisances des walis n'est toujours pas à l'ordre du jour. Ce pourquoi, depuis ce dernier vendredi, se multiplient les menaces de confinement général. Or, cette situation est la conséquence de ce qui semble être une incompétence totale de certains walis.

C'est dans ce sens que l'exécutif et autre administration de chaque wilaya ont été instruits à l'effet de faire appel aux entreprises de production des équipements (bavettes, masques gants...). Ces dispositions s'ajoutent à celles déjà prises telles que l'instauration de couvre-feux nocturnes, la fermeture des écoles à risques de contamination ainsi que les mosquées et autres sites de rassemblement public. L'objectif reste la maîtrise de la contamination partout à travers le pays pour éviter d'atteindre le point de non-retour. Il n'en demeure pas moins que beaucoup restent à faire dans d'autres régions où la situation aurait atteint le point de non-retour. A l'image d'Alger, Annaba, Jijel et Blida où les populations semblent avoir fait peu de cas des mesures de confinement. Il y a aussi celles démunies de moyens sanitaires conséquents pour lutter contre le virus. Malgré l'engagement des praticiens et corps paramédicaux dont elle dispose, la wilaya d'Annaba vit cette épreuve. Un éternuement, une douleur à la poitrine et le stress est aussitôt suivi par une multitude de questionnements des parents en relation avec la scolarisation ou la garde des enfants. Pour d'autres, il s'agirait du choix

à prendre : se maintenir à son poste de travail ou établir un arrêt de travail ? Sur les réseaux sociaux, les autodiagnostic vont bon train depuis le début de la pandémie. Un phénomène qui, visiblement, ne s'estompe pas avec les mois. Le moindre «symptôme» est toujours scruté, analysé, décortiqué. C'est la première fois qu'on vit une pandémie mondiale de ce genre, affirme un praticien médical. Il cite pour l'exemple le stress d'accompagnement qui caractérise tout un chacun des malades atteints d'un symptôme autre que ceux spécifiques au Covid-19. A Alger, Annaba, Jijel, Blida et dans d'autres régions du pays, c'est la Covid-19 qui s'installe dans le quotidien des uns et des autres. Depuis ce dernier vendredi, les menaces de confinement général se multiplient pour l'isolement des populations à foyers contaminés. C'est donc pour répondre à une demande de décontamination qui sera accrue que les directeurs de l'exécutif et autres administrations de chaque wilaya ont été instruits à l'effet de faire appel aux entreprises de production pour produire des équipements efficaces limitant la propagation du virus. En tout état de cause, en ce qui concerne Annaba, le directeur de l'exécutif local reconnaît que, la situation générée par la Covid-19, a atteint le point de non-retour». A l'image d'Alger, Jijel et Blida où les populations et même les cadres de wilaya semblent avoir fait peu de cas des mesures de confinement. Il reste que de nombreuses régions restent accessibles à la pandémie Covid-19. Notamment celles démunies de moyens sanitaires pour lutter contre le virus pour cause de système de santé défaillants et les zones d'ombre.

A. Djabali

Réforme du système de financement des agriculteurs

## Bientôt la création d'une banque sectorielle

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a fait état avant-hier à Alger d'un projet de création d'une nouvelle banque dédiée au financement des agriculteurs. Cette banque sectorielle, dont la création a été confiée à une équipe d'experts devra, poursuit-il, réformer le système de financement de cette catégorie.

En effet, le financement des agriculteurs est l'un des trois dossiers retenus par M. Hemdani comme une priorité sectorielle à présenter dans les prochains mois, en sus de la révision du système d'assurance agricole et d'amélioration des conditions sociales des agriculteurs, notamment en leur permettant de bénéficier d'une assurance sociale et d'une retraite.

Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat du projet de loi de Finances (PLF 2021), M. Hemdani a également fait état de l'élaboration de trois projets de loi pour l'année prochaine. Il s'agit de la loi sur les forêts qui visera à «transformer ces espaces en un secteur économique vital et productif», la loi portant orientation agricole et la loi qui sera présentée pour la première fois, relative aux

zones pastorales. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en régions sahariennes qui servirait, selon lui, de guichet unique au service des investisseurs agricoles et permettra d'éliminer la lenteur des procédures administratives.

Au sujet de l'alimentation en électricité des exploitations agricoles, le ministre a affirmé qu'une convention dans ce sens avait été récemment signée avec le ministère de l'Energie sous la supervision du Premier ministre. Cette convention permet à Sonelgaz d'entamer le raccordement en électricité dès la réception de la demande sans aucune avance et en reportant le paiement des frais jusqu'au démarrage du projet.

Concernant les importations de poudre de lait, il a relevé que la nouvelle feuille de route du secteur approuvée par le Conseil des ministres le 26 juillet dernier, comprend plusieurs mesures pour réduire la facture d'importation dans ce domaine, dont l'utilisation partielle de lait frais produit localement.

S'agissant du problème des prix élevés récemment des aliments de bétail, M. Hemdani a assuré que l'Etat avait pris les mesures

nécessaires, dont les résultats avaient commencé à être ressentis sur le terrain à partir de la semaine dernière.

Ces mesures englobent l'importation de quantités d'orge et la fourniture d'aliments composés, qui sont principalement produits à partir de maïs à des prix étudiés par l'Office national des aliments de bétail (Onab). Le problème de manque d'aliments de bétail est dû à la pénurie de stocks d'orge au niveau de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (Oaic) qui n'ont pas dépassé cette année 300.000 quintaux contre 3,5 millions de quintaux les années précédentes. Ce qui ne reflète pas, selon lui le niveau réel de production d'orge en Algérie.

Cela remet en question la véritable destination de l'orge produite localement à un moment où les agriculteurs de cette filière bénéficient des prix subventionnés en ce qui concerne les engrais et les semences, a indiqué le ministre. À cet égard, il a annoncé qu'il avait instruit l'Office national interprofessionnel des céréales (Onic) d'empêcher les producteurs d'orge de bénéficier des prix subventionnés pour les intrants sans un accord préalable pour la récupération d'un pourcentage de leur production.

Manel Z.

JUSTICE

Corruption

### 18 ans de prison ferme requis à l'encontre de Tahkout, 12 ans contre Ouyahia et Sellal

Des peines de 18 ans et 12 ans de prison ferme ont été requises hier par le procureur général près la cour d'Alger à l'encontre des principaux accusés dans l'affaire Tahkout. Selon les informations rapportées par l'agence officielle, le Procureur général près la Cour d'Alger (chambre pénale) a requis des peines de 18 années de prison ferme à l'encontre de l'homme d'affaires, Mahieddine Tahkout et 12 années de prison ferme à l'encontre des ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour des faits liés à la corruption. Le représentant du parquet a également requis une amende de 8 millions de DA à l'encontre de Tahkout, et 3 millions de DA pour chacun des deux accusés, Sellal et Ouyahia, avec confiscation de tous leurs biens.

Selon la même source, le Procureur général a également requis une peine de dix (10) ans de prison à l'encontre des anciens ministres, Youcef Yousfi, Ammar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne, ainsi qu'une peine de 6 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine.

Concernant la famille du principal accusé, la même juridiction a requis, rapporte l'APS, une peine de 8 ans de prison et une amende de 8 millions de DA à l'encontre de Tahkout Rachid, Tahkout Hamid, Tahkout Billal et Tahkout Nacer avec confiscation de tous leurs biens. Par ailleurs, une peine de 3 ans de prison ferme a été requise à l'encontre des cadres du ministère de l'Industrie, Abdelkrim Mustapha et Terra Amine, et l'ancien directeur des domaines de la wilaya d'Alger, Saleh Boualleg. Une peine de 2 ans de prison ferme assortie d'un millions de DA a été requise à l'encontre des autres accusés. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8.000.000 DA.

Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été, eux, condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8.000.000 DA, tandis que Nacer Tahkout a écopé de 3 ans de prison et 8.000.000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation des matériels et l'exclusion des marchés publics pendant 5 ans. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme.

«L'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul écope, lui, de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne a été acquitté des accusations retenues contre lui. Le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA à titre de dommage et intérêt», rappelle la même source.

R. Z.

**INFO EXPRESS**

Illizi

**Le moudjahid Khemaya Askoui inhumé au cimetière Taghzi à Illizi**

Le moudjahid Khemaya Askoui, décédé vendredi à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé, samedi, au cimetière de Taghzi à Illizi. Les autorités locales, une foule nombreuse de citoyens, ainsi que la famille et les compagnons du défunt ont assisté aux obsèques.

Né en 1932 dans la région de N'Azdjer, le moudjahid Khemaya Askoui a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1959, et fut ainsi parmi les premiers qui ont répondu à l'appel du devoir national dans la région du Tassili. Le défunt moudjahid a pris part à l'organisation et à l'exécution de plusieurs opérations de «Fidaï» contre l'occupant français dans la région et a fait l'objet de recherches par les autorités coloniales qui l'ont condamné à mort avant qu'il ne s'évade, par la suite, des geôles de l'ennemi français.

Le défunt moudjahid a participé à l'organisation et l'exécution de nombreuses opérations de commando contre le colonisateur français dans la région, ce qui a conduit les autorités coloniales à prononcer la peine de mort à son encontre, avant qu'il ne parvienne à s'évader de prison.

**Agence**

Covid-19

**Les masques de protection peuvent être vendus dans les espaces commerciaux sans autorisation préalable**

Les masques de protection peuvent être vendus dans les espaces commerciaux sans aucune autorisation préalable des services du ministère du Commerce, pour permettre aux citoyens de se procurer plus facilement cet équipement de protection contre le coronavirus, indique samedi un communiqué du ministère. «Le ministère du Commerce porte à la connaissance de l'ensemble des commerçants, quelles que soient leurs activités, que les masques de protection peuvent être vendus dans leurs espaces commerciaux ainsi qu'en grandes surfaces sans aucune autorisation préalable des services du ministère», précise le communiqué publié sur la page Facebook du ministère. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, vise à assurer la disponibilité de cet équipement de protection individuelle pour permettre aux citoyens de se le procurer plus facilement et alléger la pression sur les pharmacies, selon la même source. ■

Enseignement supérieur

**51,36% des bacheliers orientés vers leur 1<sup>er</sup> choix**

**Près de 51% des bacheliers (session 2020) sur un total de 279.959 ont été orientés vers leur premier choix, a déclaré jeudi à Alger Achour Boudjama, chef de cabinet au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.**



Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Boudjana a indiqué que 51,36 % des nouveaux bacheliers ont été orientés vers leur premier choix, soit 136.461 étudiants. Selon les statistiques du ministère, le nombre des lauréats au baccalauréat est de 279.959, dont 269.567 ont effectué leur préinscriptions d'entrée à l'université (96,28 %). Un total de 217.609 lauréats ont été orientés pour l'obtention d'une licence dans les universités et centres universitaires, soit 80,72 %, 5.102 autres ont été admis dans les Ecoles normales supérieures (1,89 %), 8.181 autres dans les classes préparatoires, 10.310 dans les filières des sciences médicales et vétérinaires et 9.808 en sciences infirmières, indique le responsable. Selon M. Boudjana, le traitement des cas spéciaux autorisé par les établissements de l'enseignement supérieur se fait au niveau

des établissements universitaires du 18 au 25 novembre en cours. La plateforme réservée aux demandes d'hébergement sera ouverte du 25 au 30 du même mois. Les entretiens et la réorientation de ceux n'ayant obtenu aucun de leurs choix dans la première étape sont prévus du 6 au 13 novembre. Pour les nouveaux bacheliers, il a été décidé, à l'exception des branches des sciences médicales, l'annulation de la moyenne nationale dans les branches des sciences et techniques des activités physiques et sportives, les écoles normales supérieures (ENS), les sciences vétérinaires et les sciences politiques, a affirmé récemment le ministre de l'Enseignement supérieur. Il s'agit également de prendre en charge

les candidats qui ont échoué aux examens d'accès aux ENS et aux instituts des sciences et techniques des activités physiques et sportives, en les orientant automatiquement vers leur choix suivant non subordonné à l'examen dans le cadre du respect des moyennes minimales. Six (06) choix au minimum et dix (10) autres au maximum ont été adoptés, à condition que deux choix au moins concernent des formations de licence à inscription locale ou régionale. Cette étape qui sera lancée après connaissance des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations, ne concerne que les bacheliers qui n'ont obtenu aucun choix à la suite de la première étape.

**Agence**

Feu de forêt

**Poursuite des opérations d'extinction des incendies au niveau de 10 wilayas**

Les différentes unités de la Protection civile poursuivent les opérations d'extinction des incendies et feux de forêt déclenchés au niveau de 10 wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, a déclaré samedi un responsable de la Direction générale de la protection civile (DGPC). Ces incendies se sont déclarés dans les wilayas de Tipasa, Sidi Bel Abbès, Boumerdès, Tlemcen, Tizi Ouzou, Oran, Mostaganem, Bejaïa, Chlef et Médéa, précisé à l'APS le colonel Achour Farouk, directeur de la communication et des statistiques à la DGPC. La wilaya de Tipasa a enregistré 10 incendies ayant fait deux morts (hommes) qui se sont retrouvés encerclés par les flammes à l'intérieur d'un poulailler à Douar Oued Mhaba, commune de Gouraya, a-t-il déploré. Les unités d'intervention de la Protection ci-



vile ont réussi à évacuer 25 personnes au niveau de plusieurs villages qui étaient entourés par le feu dans la commune de Gouraya (Tipasa). Ces victimes ont été prises en charge et ont reçu les soins nécessaires, et ce en présence du Directeur général de la Protection civile, Boualem Boughlef et du wali de Tipasa qui sont déplacés pour s'enquérir de près de la situation. Les services de protection civile ont mobilisé environ 80 camions équipés, 150 éléments, tous grades confondus, et deux (02) hélicoptères pour inter-

venir au niveau de la wilaya de Tipasa, soutenus par des colonnes mobiles des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger et de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention en vue de circonscrire le feu et protéger la population habitant à proximité des foyers d'incendie mais aussi le couvert végétal, a-t-il ajouté. Dans le même cadre, le même responsable a souligné que les opérations d'intervention visant à éteindre ces incendies de forêt se poursuivent toujours.

**Agence**

**Accidents de la circulation : 10 morts et 158 blessés en 48 heures**



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 158 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays, selon le bilan des dernières 48 heures établi samedi par les services de la Protection civile. (Photo)

**Oran : traitement anticipé des champs d'orangers contre la cératite**



Des producteurs d'agrumes (oranges) d'Oran ont réussi à mettre un terme aux nuisances de l'insecte de la Méditerranée (cératite) qui menace les champs d'arbres fruitiers en général à un traitement anticipé, a-t-on appris auprès de la station régionale de protection végétale de Misserghine. (Photo > D. R.)

**Radio Jijel : un radiothon de solidarité au profit des hôpitaux de la wilaya**



Un radiothon de solidarité au profit des trois hôpitaux de Tahir, d'El Milia et du Chef-lieu de la wilaya de Jijel a été organisé samedi par Radio Jijel sous le slogan «notre conscience nous consolide, ensemble nous vaincrons». (Photo > D. R.)

**Coronavirus : plus de 1,2 million de décès dans le monde**



Plus de 1,2 million de décès liés au nouveau coronavirus (Covid-19) ont été recensés dans le monde, selon un nouveau bilan établi lundi à partir de sources officielles. Au moins 1.200.042 décès pour 46.452.818 cas ont été déclarés. (Photo > D. R.)

Expulsion des radicalisés maghrébins de France

## La chancellerie ouvre 200 enquêtes pour apologie du terrorisme

**De nouveaux actes de radicalisation frappent de plein fouet la France, forçant le Président français Emmanuel Macron à appeler personnellement le roi Mohammed VI. Selon les derniers renseignements, le chef de l'État français entend expulser 231 étrangers radicalisés, dont 70% sont originaires du Maghreb. Cette décision intervient suite à l'attentat de Nice perpétré par un jeune Tunisien de 21 ans, a souligné Europe 1.**

A cet effet, l'on indique que le chef de l'État veut compter sur le soutien du roi Mohammed VI afin qu'il assure le retour au pays des radicalisés marocains en leur délivrant des laissez-passer consulaires. Ces appels téléphoniques interviennent à la veille de la tournée du ministre de l'Intérieur à Rome, Alger, Malte et Tunis. Quant au Maroc, il a accueilli Gérard Darmanin le mois dernier. Il a dû repartir précipitamment en France au lendemain de l'assassinat d'un professeur d'histoire-géographie. Par ailleurs, des moyens de pression seront mis à exécution pour les pays qui refusent à rapatrier leurs ressortissants, a rapporté cette source. Le chef de l'État va agir sur les visas délivrés chaque année pour ces pays ou réduire l'aide financière. Si les actes suivent les intentions, ce serait alors un véritable tournant pour la diplomatie française. Puisque pour la première fois, elle serait obligée d'aider à la maîtrise de l'immigration.

### Les actes d'apologie explosent en France

Une collégienne de 12 ans a diffusé une photo macabre de Samuel Paty, les faits d'apologie du terrorisme explosent en France depuis l'assassinat mi-octobre du professeur, tué pour avoir montré des caricatures de Mahomet. Cet assassinat, qui a choqué la France, provoque aussi des réactions sinistres. Selon France Info, près de 200 enquêtes ont été ouvertes au cours de la dernière semaine d'octobre pour apologie du terrorisme, menaces de mort, injures ou provocations à la haine en lien



La France menace d'expulser 231 étrangers radicalisés originaires du Maghreb. (Photo : D.R.)

avec la décapitation le 16 octobre de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine, en région parisienne. La justice française confirme ce chiffre en précisant toutefois qu'il est « à appréhender avec prudence, dans la mesure où il n'y a pas de point de comparaison nationale. Ça explose ! On a beaucoup de menaces qui visent des personnalités publiques, le Président de la République, le Premier ministre, plusieurs ministres, des députés, des enseignants », détaille une source judiciaire. « Il est beaucoup fait allusion de manière plus ou moins directe à des menaces de décapitation », constate-t-elle. Au parquet de Paris, qui centralise une grande partie des procédures, environ 70 enquêtes ont été ouvertes notamment pour apologie du terrorisme et menaces de mort ou de violences, depuis l'assassinat du professeur d'histoire-géographie de 47 ans. « Toute plainte ou signalement fait automatiquement l'objet d'une ouverture d'enquête », assure aux médias le procureur de Paris, Rémy Heitz. « Derrière ces affaires se trouvent des profils variés, des gens radicalisés, mais aussi des personnes qui souffrent de troubles mentaux ou qui envoient un message sans mesurer sa gravité. Nous avons aussi affaire à des jeunes », note le procureur. Lors de l'hommage rendu dans les établissements scolaires à l'enseignant assassiné, « environ 400 vio-

lations de la minute de silence, dans des formes parfois légères, parfois lourdes », ont été recensées, selon le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. « Chacune de ces violations est suivie de poursuites disciplinaires. Parfois même, il y a eu des poursuites pénales dans certains cas. Certains élèves ont siffloté pendant l'hommage, d'autres ont ri, relate le parquet d'Evry qui a reçu énormément de signalements de l'Éducation nationale pour des comportements ne constituant toutefois pas une infraction pénale », a précisé la ministre. A Paris, une collégienne de 15 ans a été inculpée pour apologie de terrorisme après avoir accablé M. Paty. Elle a écopé d'une réparation pénale, mesure éducative qui prévoit notamment une réflexion du mineur en lien avec son délit. A Gisors (ouest), une fille de 12 ans a diffusé une photo de la tête décapitée de M. Paty à ses camarades. Quatorze procédures ont été ouvertes en deux jours contre des mineurs pour « apologie du terrorisme » dans des établissements scolaires en marge de cet hommage, selon la Chancellerie. Dans une note envoyée aux procureurs généraux dès le lendemain de l'attentat, le ministre de la Justice demandait la plus grande fermeté dans le traitement des comportements incitant à la haine ou appelant à commettre des crimes ou délits, a-t-on informé.

## Le nouveau président américain appelé à une action commune face aux défis mondiaux

De nombreux dirigeants à travers le monde ont félicité samedi Joe Biden, élu président des États-Unis, tournant la page Donald Trump l'appelant à une action commune face aux défis mondiaux, dont la lutte contre le réchauffement climatique. La chef de la Commission européenne Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen Charles Michel ont félicité Joe Biden, insistant sur la volonté de l'UE de rebâtir avec les États-Unis un « partenariat solide » après une relation conflictuelle sous le mandat de Donald Trump. « L'UE est prête à s'engager pour un partenariat transatlantique solide.

Covid-19, multilatéralisme, climat et commerce international sont des défis à affronter ensemble », a tweeté de son côté Charles Michel, le président du Conseil européen. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a félicité Joe Biden pour son élection, saluant « un solide partisan de l'Alliance » et se disant « impatient de travailler » avec lui, estimant qu'« une Otan robuste est une bonne chose pour l'Amérique du Nord comme pour l'Europe ». Le président français Emmanuel Macron a félicité Joe Biden et l'a appelé à agir « ensemble » pour « relever les défis d'aujourd'hui ». Nous avons beaucoup à faire pour relever

les défis d'aujourd'hui. Agissons ensemble ! », a-t-il réagi dans un tweet. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a félicité Joe Biden « pour son élection » à la présidence des États-Unis et Kamala Harris, élue vice-présidente, pour son « succès historique ». « J'ai hâte de coopérer étroitement sur nos priorités communes, du changement climatique au commerce et à la défense », a-t-il dit. La chancelière allemande Angela Merkel, qui a entretenu des relations délicates avec Donald Trump, a « félicité » Joe Biden, et insisté sur la relation transatlantique « irremplaçable ».

R.I.

Nation unies

## La Quatrième commission réaffirme la responsabilité de l'ONU envers le peuple sahraoui

La Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation a adopté une résolution sur la question du Sahara occidental concernant la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, réaffirmant la responsabilité de l'ONU envers le peuple sahraoui. La Quatrième Commission a pris note, dans sa résolution adoptée vendredi, du rapport du Secrétaire général présenté à l'Assemblée générale le 29 septembre 2020 dans lequel il soulignait, entre autres, que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale et du Comité spécial sur la situation concernant l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, aborde la question du Sahara occidental en tant que territoire non autonome et une question de décolonisation. A cet égard, elle a réaffirmé le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale du 14 décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Elle a également réaffirmé la responsabilité de l'Organisation des Nations unies à l'égard du peuple du Sahara occidental et a prié le Comité spécial sur la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation au Sahara occidental et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session.

La Quatrième Commission a en outre invité le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixante-seizième session, un rapport sur l'application de la présente résolution. La résolution de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 2548 (2020) du 30 octobre 2020 sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organi-

sation d'un référendum en Sahara occidental (Minurso). La résolution réaffirme donc le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, renforçant également la position ferme de l'ONU concernant la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et du Comité spécial sur la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi d'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

### Des appels pour la tenue du référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental

De nombreux pays ont fait des déclarations au cours de la session de la Quatrième Commission dans lesquelles ils ont exprimé leur ferme soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et ont appelé à la mise en œuvre immédiate du mandat de la Minurso et du plan de règlement ONU-OUA par le biais de la tenue du référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental. Ils ont également exhorté les Nations unies et le Conseil de sécurité en particulier à intensifier leurs efforts pour mettre fin à l'occupation illégale marocaine de certaines parties du Sahara occidental, mettant ainsi fin à la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique. Intervenant devant la Commission, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Sofiane Mimouni, a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination conformément à la légalité internationale, déplorant les conséquences de « l'inertie » dans laquelle s'est installée l'action de l'ONU à l'égard de ce territoire non autonome. Il a souligné que « la nature du conflit du Sahara occidental ne souffre d'aucune ambiguïté et que sa solution passe impérativement par l'expression libre et authentique de la volonté du peuple du Sahara Occidental ».

R.I./Agence



Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'Onu. (Photo : D.R.)

**INFO EXPRESS**

Relizane

**Vaste campagne d'hygiène à travers les communes**

Après une accalmie de baisse de la nouvelle pandémie du Covid-19, la wilaya a instruit les chefs de daïra et les présidents des APC, afin qu'ils veillent à lancer une large campagne de nettoyage et de désinfection, particulièrement au niveau du chef-lieu de la wilaya, en mettant l'accent surtout sur les grands axes et les devantures stratégiques, et ce pour face à la pandémie du coronavirus qui ne cesse de faire des ravages ces derniers jours. Pour mener à bien cette opération, les autorités envisagent d'associer les comités de quartiers et les associations connues pour leur dynamisme et leur engagement sur le front social, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, y compris ceux relevant du dispositif «Blanche-Algérie». «Cette opération d'envergure, qui devra être lancée au cours de cette semaine, nécessite, pour sa réussite, la participation de toutes les parties concernées, ont souligné des responsables que chacun doit adopter les gestes barrières que sont le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, la friction avec du gel hydro-alcoolique, la limitation des contacts pour les malades, le port de masque et la distanciation physique», note la dernière déclaration du ministère de la Santé, tout en précisant que ces mêmes gestes sont également préconisées pour une protection efficace contre la Covid-19.

**N.Malik**

Aïn Témouchent

**Les 32 lauréats récompensés**

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence des autorités de la wilaya marquée par le wali, le P/APW et la directrice de l'éducation et autres représentants des services sécuritaires et les parents des élèves. Ainsi, en commençant par le premier palier, les deux lauréats de chaque circonscription administrative, soit au total les 6 meilleurs élèves ont été honorés. Ensuite, pour le palier moyen, ce sont les 3 meilleurs admis à l'examen du BEM et les 3 autres admis en première année secondaire ayant obtenu les plus hautes moyennes. Et enfin, les 11 candidats admis au BAC ayant décroché des moyennes supérieures à 18 et 3 autres encouragés parmi la catégorie des personnes handicapés visuel et moteur. Concernant les meilleurs établissements primés, citons le lycée Dawdi de Maleh, CEM Milmoun Belmiloud de Chabat El

**Dans une ambiance festive et conviviale organisée avant-hier au niveau du siège de la wilaya de Aïn Témouchent, la Direction de l'éducation de la wilaya de Aïn Témouchent a récompensé les 32 lauréats issus des trois examens principaux dans les 3 paliers de l'Education nationale primaire, moyen et secondaire.**

Ham et l'école primaire Bel Aziz de Tamazoura pour leur meilleur taux de réussite aux trois examens respectifs. Il est à noter que le bureau de l'activité culturelle et sportive a bien préparé cette cérémonie de récompense des lauréats tout en tenant compte du protocole sanitaire afin d'éviter toute mauvaise conséquence. Son chef, M. Moustapha a révélé au journal que des précieux cadeaux ont été offerts à l'ensemble des lauréats. A la lumière de cette cérémonie, il y lieu de signaler que la wilaya de Aïn Témouchent réalise chaque année une honorable place parmi les meilleures wilayas du pays en matière de réussite aux ex-

mens scolaires. La directrice de l'éducation de la wilaya, Mme Abdid Zoulikha n'a pas manqué d'adresser un message persuasif de compliments : «Je félicite ces lauréats d'avoir réalisé des exploits honorables, ainsi qu'à la famille de l'éducation, parents et la wilaya. Je leur souhaite une très bonne continuation. Comme je remercie énormément les professeurs, les inspecteurs et tout le reste du personnel du secteur pour la contribution efficace à cet exploit. Je fais éloge aux efforts consentis par la wilaya, l'APW qui ont tendu leur main au secteur de l'éducation».

**Sabraoui Djelloul**

Relizane

**L'appel des villageois de Nouaba**

Les habitants de l'agglomération «Nouaba» dans la commune de Belacel rattachée à la daïra d'El Matmar, située l'est du chef-lieu de Relizane, souffrent du manque de tous les moyens de commodité. Une vie similaire à celle des damnés de la terre. Nous appre-

nons des citoyens de la région en question que les infrastructures de base manquent. Les citoyens sont contraints de parcourir 12 km pour des soins ou des consultations médicales à cause de l'exiguïté de la salle de soins qui n'arrive pas à répondre au flux

de patients. En plus de ce problème, s'ajoute celui du manque du médecin, ce dernier n'apparaît que rarement. Pour ce qui concerne le volet sportif, les jeunes attendent la réalisation d'un terrain combiné pour côtoyer l'univers footballistique et aller au-delà de leur ambition. Notre source nous avance que

la nuit leur agglomération se transforme en cimetière où seuls les chiens imposent leur présence à cause de l'absence de l'éclairage public. Face à ce contexte, la bourgade de Nouaba interpelle les élus locaux pour remettre leur quotidien sur de bons rails.

**N.Malik**

Travaux publics

**Le dernier tronçon de la voie rapide Ghardaïa-Laghouat ouvert à la circulation**

Le dernier tronçon de près de 7 km de la voie express de la RN-1 reliant la sortie Sud de la ville de Ghardaïa aux limites administratives de la wilaya de Laghouat a été ouvert dimanche à la circulation au terme de travaux de dédoublement de voies et de modernisation, a-t-on constaté. Ce tronçon, qui a été mis en exploitation par les responsables des travaux publics de la wilaya, fait partie du segment de 101 km de la voie rapide en cours de réalisation entre Alger et

El-Menea, a indiqué à l'APS le Directeur des Travaux publics de la wilaya de Ghardaïa, Ali Teggat. Ce segment de la voie express, qui doit relier le nord et le sud du pays, s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement du territoire visant à optimiser les conditions de circulation routière et la sécurité des usagers sur cette route en passe de devenir la voie express à dimension continentale, «la transsaharienne».

**R.M**

Accidents de la circulation

**43 morts et 171 blessés en une semaine**

Quarante-trois (43) personnes ont trouvé la mort et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays, entre le 27 octobre et le 2 novembre, a indiqué mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Les wilayas d'Alger et de Constantine ont enregistré huit accidents, suivies de Blida et de Batna (sept), a précisé la source. D'autre part, aucun accident n'a été enregistré dans les wilayas de Tيارت, Tissemsilt, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Naama, Béchar, Tindouf, Oum El Bouaghi et El Taref. Les principales causes à l'origine de ces accidents sont le facteur humain en premier lieu (84%), en raison de l'excès de vitesse et des dépassements dangereux ainsi que le non-respect de la distance de sécurité, outre les facteurs liés à l'état du

véhicule et des routes. A ce titre, le commandement de la GN invite les citoyens et les usagers de la route à faire preuve de responsabilité, respecter le code de la route afin de préserver les vies des citoyens. Le numéro vert (1055) est mis à la disposition des concernés pour demander aide, secours ou intervention en cas de besoin, le site <https://ppgn.mdn.dz>, rappelle la source. A noter que la campagne nationale de sensibilisation lancée par le Commandement de la GN, en coïncidence avec la rentrée scolaire 2020/2021, se poursuivra jusqu'au 18 novembre en cours, sous le slogan «La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée scolaire sécurisée».

**R.R/Agence**

Relizane

**5 ha de pin d'Alep consommés par les flammes à Ben Abdelmalek Ramdane**

Les efforts se poursuivaient jusqu'à une tardive de ce vendredi pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré cet après-midi, dans la forêt connue sous le sobriquet «Bourahma», relevant de la commune de Ben Abdelmalek Ramdane dans la wilaya de Mostaganem, qui s'est propagé à cause des vents et de la canicule, a-t-on appris du sous-lieutenant Mohammedi Mansour, chargé de la cellule de communication près de la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem. La forêt de Ben Abdelmalek Ramdane est l'une des plus importantes de la wilaya de Mostaganem, connue pour sa dense végétation constituée d'arbres de pin d'Alep, ce qui rend difficile la mission de circonscrire le feu par les équipes mobilisées, parvenues après de grands efforts à stopper sa progression vers des centres d'habitation, a-t-il indi-



qué. L'incendie a endommagé une grande superficie estimée à 5 ha de pin d'Alep et causé probablement la perte de nombreux oiseaux et animaux, a-t-il ajouté. La colonne mobile de la Protection civile a été mobilisée de même que les subdivisions de la Conservation des forêts,

plusieurs unités secondaires de la Protection civile, de la Direction des travaux publics, de l'Office national d'assainissement et de divers corps de sécurité, des citoyens et des membres de la société civile pour éteindre l'incendie.

**N.Malik**

**INFO EXPRESS**

**Tissemsilt Une carte numérique pour les agriculteurs en 2021**

Les agriculteurs adhérents aux Chambres d'agriculture des wilayas du pays bénéficieront, l'année prochaine, d'une carte numérique, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, le secrétaire général de la Chambre nationale de l'agriculture, Kouider Mouloua. M. Mouloua a indiqué à l'APS en marge d'une rencontre de

sensibilisation sur l'importance de l'irrigation d'appoint et de l'utilisation d'engrais dans la production des céréales, qu'il y aura «un transfert de la carte magnétique à la carte numérique pour les fellahs adhérents aux chambres d'agriculture dans toutes les wilayas du pays en 2021». Le même responsable a expliqué que cette carte numérique permettra de réduire la bureaucratie et faire bénéficier les agriculteurs des prestations des caisses de mutualité agricole, ainsi que des coopératives de céréales et de légumes secs, sans avoir besoin de documents administratifs, soulignant qu'elle comportera tous les renseignements du fellah. ■

Adrar

## Des projets retenus pour les communes et zones d'ombre de la daïra d'Aoulef

La commune de Tit, a ainsi bénéficié, au titre du plan communal de développement (PCD-2020), de projets d'extension et de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), d'assainissement, transfert de l'exutoire hors tissus urbains, en plus du parachèvement du projet de lutte contre la remontée des eaux par la réalisation d'un nouveau réseau d'assainissement.

L'aménagement d'une salle de soins, la rénovation du réseau d'éclairage public, ainsi que le raccordement de plus de 260 foyers au réseau de gaz naturel, font partie des opérations de développement retenues pour cette collectivité. Cette dynamique de développement s'est renforcée dans la commune d'Akebli par le lancement d'un projet de réalisation d'une route reliant, sur 35 km, cette commune au chef lieu de la daïra, tant attendue par la population locale, car épargnant aux malades et scolarisés l'utilisation de l'ancien tronçon dégradé. A ce titre, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, lors de sa dernière sortie d'inspection, dans la région, a mis l'accent sur le nécessaire respect de la qualité conformément aux normes techniques adoptées, la réalisation aux abords de ce tronçon des bandes vertes pour protéger l'axe du phénomène d'ensablement envahissant cette commune. D'autres opérations de dévelop-

**La daïra d'Aoulef, située dans le territoire de Tidikelt (250 km est d'Adrar), s'est vu accorder une série de projets de développement, tous secteurs confondus, retenus pour ses quatre communes et zones d'ombre, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale, a-t-on appris des responsables de la wilaya d'Adrar.**

peuvent ont été retenues à cette collectivité portant notamment rénovation et extension des réseaux d'AEP, d'assainissement et d'éclairage public, en plus de l'aménagement de salles de soins à travers bon nombre de vieux Ksour et zones d'ombre, la réalisation de deux salles de cours à l'école primaire du vieux Ksar Sahel, l'étude et la réalisation du nouveau siège de l'assemblée populaire (APC) de cette commune.

S'agissant de l'alimentation en gaz naturel, la commune a enregistré le raccordement de 590 foyers au réseau de gaz, en sus de 180 autres foyers raccordés au réseau d'électrification ainsi que deux (2) périmètres, totalisant 510 ha, au réseau d'électrification agricole. La commune d'Aoulef s'est, de son côté, ren-

forcée, au titre du plan communal de développement (PCD), de neuf (9) opérations consistant notamment en la rénovation et l'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement au niveau de certains vieux Ksour, la réhabilitation de la route traversant, à l'intérieur du tissu urbain, le tracé souterrain de la foggara «Bendraou», ainsi que l'aménagement et le revêtement en pelouse synthétique des aires de jeux. La réalisation d'un nouveau siège pour l'APC, l'équipement d'une annexe administrative, d'un bureau postal au vieux Ksar Tagraft, la réalisation d'un marché à bestiaux, font également partie des opérations retenues pour la commune d'Aoulef. L'on relève également le lancement dernièrement des projets, inscrits au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), portant réalisation des axes routiers, l'aménagement urbain des vieux Ksour de la commune, raccordement de l'annexe administrative du vieux Ksar de Zaouiyet Haïnoune au réseau de fibres optiques par souci d'améliorer le service public.

Ceci, en plus d'autres projets de réalisation d'un stade polyvalent, d'un parcours d'athlétisme, la viabilisation et revêtement en tartan du terrain du stade communal de football, retenus pour le secteur de la jeunesse et des sports. La com-

mune d'Aoulef a, pour sa part, bénéficié d'un projet spécial pour le développement des zones d'ombre consistant en le raccordement de 3.500 foyers au réseau de gaz naturel, en sus de l'inscription d'une opération d'alimentation en énergie électrique de 60 foyers localisés au niveau de huit (8) vieux Ksour, ainsi que le raccordement de trois (3) périmètres agricoles, vastes de 514 ha, au réseau d'électrification agricole.

Pour la commune de Timegtane, elle a bénéficié elle, des projets de réalisation de quatre salles de cours à l'école primaire sise au quartier Abou Nouaré, l'alimentation du vieux Ksar Zaouiyet Moulay Hiba en gaz naturel, le lancement d'une tranche du projet de désenclavement, sur une distance de 36 km, des zones d'ombre des deux vieux Ksour Matarouane et Ain-Belbel, et l'aménagement des salles de soins y existantes.

Toutes ces opérations s'assignent comme objectifs l'amélioration des conditions de vie des populations locales de ce territoire aux importantes potentialités économiques prometteuses, agricoles, industrielles et touristiques, et constituant un point de transit névralgique à destination de la wilaya déléguée d'In-Salah, wilaya de Tamanrasset, ont indiqué les responsables de la wilaya d'Adrar.

R.R/Agence

Biskra

## Le parcours militant de Ziane Achour, «source d'inspiration pour les générations»

Le parcours militant de Ziane Achour constitue «une source d'inspiration des valeurs de nationalisme et de patriotisme pour les générations», ont considéré samedi les participants aux activités commémoratives du 64ème anniversaire de la mort de cet héros tenues au village El Beyadh dans la commune de Besbès (180 km à l'Ouest de Biskra).

Le militantisme de cet héros à l'intérieur et l'extérieur du pays avant et durant la glorieuse révolution libératrice jusqu'à sa mort au champ d'honneur "doit inspirer les jeunes d'aujourd'hui", a considéré le prési-

dent de l'Association 1er novembre 1954, le moudjahid, Bachir Zagher. Il a également rappelé que Mostefa Benboulaïd disait à propos d'Achour Ziane qui avait pris en charge l'organisation de la révolution dans les régions du Sahara «c'est l'homme sur lequel l'on compte dans le Sahara».

Ce moudjahid a ajouté que Ziane surnommé «le lion du Sahara» sillonnait courageusement le Sahara pour le recrutement de moudjahidine et avait réussi à former une armée forte composée des moudjahidine de diverses régions tout en assurant l'ar-

mement et l'approvisionnement jusqu'à sa mort au champ d'honneur dans la bataille Oued Khelfoun le 7 novembre 1956 près du mont Thameur de Boussaâda.

De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Ali Allia, a affirmé que le nom de Ziane Achour reste à tous jamais attaché à l'histoire du militantisme dans la région. Ziane Achour qui jouissait du respect des chefs de la révolution et des notables de la région avait réussi à recruter près de 1.200 combattants ayant composé l'armée

qu'il dirigeait, a souligné de son côté Driss Ghacha, président de l'Association «jeunesse intellectuelle d'Ouled Djellal».

La commémoration qui s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et de jeunes a donné lieu à l'entonnement de l'hymne national et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhada ainsi qu'à la visite de la stèle commémorative érigée en hommage au chahid Ziane Achour au village El Beyadh.

R.R/Agence

Alger

## Un nouveau parcours bientôt ouvert au musée des antiquités et des arts islamiques

Le musée national des antiquités et des arts islamiques, le plus ancien musée d'Algérie et l'un des plus anciens du continent africain, s'apprête à accueillir ses visiteurs avec l'élaboration d'un nouveau parcours muséal et l'exposition de pièces inédites.

Les visiteurs de ce musée, installé au coeur de la capitale, auront bientôt l'occasion de découvrir un nouveau parcours muséal dans l'aile dédiée aux arts islamiques et qui sera conforme aux dernières évolutions en matière de muséographie. Le visiteur ainsi que les chercheurs et étudiants pourront trouver toutes les informations utiles sur

les pièces exposées et sur différents supports, a indiqué Fatiha Ammar, conservatrice du patrimoine et responsable de l'animation, des ateliers et de la communication dans cet établissement. Elle annonce également l'exposition «prochaine» de nouvelles pièces «issues des collections du musée ou des récentes fouilles archéologiques».

Ce musée bâti au coeur de la ville entre l'Ecole supérieure des Beaux-arts, le musée du Bardo et le parc de la liberté a rouvert ses portes au public au mois de septembre après plusieurs mois de fermeture par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

Des mesures de prévention strictes ont été adoptées pour pouvoir accueillir les visiteurs en toute sécurité alors que les visites de groupe scolaires sont toujours suspendues. Entre autres pièces rares que le visiteur pourra découvrir, des «pièces de monnaie de l'époque rostémide et autres dynasties moins connues». L'aile dédiée aux arts islamiques propose des pièces rares à l'image du minbar de la mosquée «Djamaâ Lekbir à Alger remontant à l'époque almoravide ou de son Mushaf (exemplaire du saint coran) considéré comme l'un des plus anciens au monde». D'autres pièces témoignent de l'artisanat de dif-

férentes régions d'Algérie en plus de sculptures et céramiques en provenance de Tunisie et du Maroc. Du côté du musée des antiquités, l'histoire de l'Algérie défile dans les allées d'exposition à travers une multitude de sculptures, de statues, de mosaïques et autres oeuvres et ustensiles en plus de témoins de la Grèce antique et de l'Egypte ancienne.

L'établissement, dont la construction a été entamée en 1838, propose également des ateliers pour enfants, des concours, des rencontres scientifiques en plus d'ouvrir ces collections aux chercheurs et étudiants. ■



# télévision

## Programme



11.00 Les feux de l'amour  
12.55 Petits plats en équilibre été  
13.00 Journal  
15.35 Je détruirai ta famille  
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
17.05 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.10 Bienvenue en vacances  
19.10 Demain nous appartient  
20.00 Journal  
21.05 Au-dessus des nuages  
23.00 New York Unité Spéciale  
23.45 New York Unité Spéciale



15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre  
16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre  
17.00 Tout le monde a son mot à dire  
17.04 Salto  
18.20 N'oubliez pas les paroles  
19.00 Journal  
21.15 De Gaulle, l'éclat et le secret  
22.00 De Gaulle, l'éclat et le secret



09.00 M6 boutique  
11.00 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
12.45 Un refuge pour l'amour  
15.45 Incroyables transformations  
17.25 Les reines du shopping  
18.40 Objectif Top Chef  
18.45 Le journal  
20.15 Météo  
20.25 Scènes de ménages  
22.10 L'amour vu du pré  
23.15 L'amour vu du pré  
23.00 L'amour vu du pré



10.15 Ailleurs en France  
10.45 Ensemble c'est mieux  
11.30 Méto  
11.49 Journal  
11.50 Edition de proximité  
12.18 Météo  
12.25 Le journal  
12.55 Météo  
14.30 Rex  
15.15 Rex  
16.05 Un livre, un jour  
16.10 Des chiffres et des lettres  
16.40 Personne n'y avait pensé !  
17.15 Slam  
18.00 Questions pour un champion

18.40 Ensemble pour l'autonomie

19.55 Ma ville, notre idéal

20.00 Vu

20.55 Salto

21.05 Une famille à louer

22.55 Météo

23.00 L'affaire Caravage

23.36 Documentaire

22.56 Like a Virgin

00.40 Secrets d'histoire



14.40 Météo  
17.00 L'invité  
18.08 Pardonnez-moi  
19.00 Tout le monde veut prendre sa place  
21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



16.40 Un dîner presque parfait  
17.55 Un dîner presque parfait  
18.50 Les princes et les princesses de l'amour  
19.50 Les princes et les princesses de l'amour  
21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre  
23.00 Véto de choc



13.35 Baron Noir  
14.30 Baron Noir  
16.00 Suicide Squad  
18.50 Jamel Comedy Kids  
19.50 L'année de Catherine et Liliane  
21.00 Vikings  
21.45 Vikings  
22.30 American Horror Story



15.09 Fonzy  
19.04 Un bonheur n'arrive jamais seul  
20.50 Le chant du loup  
22.44 Un homme pressé



10.45 La quotidienne  
12.40 Le magazine de la santé  
15.35 Décollage pour l'Amérique  
16.40 Au bout c'est la mer  
17.45 C dans l'air



16.35 Mentalist  
17.30 Mentalist  
19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.05 Star Wars  
23.45 Star Wars



13.45 Meurtres à l'anglaise  
14.40 Meurtres à l'anglaise  
15.35 Meurtres à l'anglaise  
16.45 C'est que de la télé : première partie  
18.10 La télé même l'été !  
19.05 La télé même l'été !  
20.00 Sicario  
22.20 Colombiana



18.15 Les as de la jungle à la rescousse  
18.25 Une saison au zoo  
19.00 Une saison au zoo  
19.30 Une saison au zoo  
20.00 Famille je vous chante  
21.50 Les tubes de l'été



17.21 Centurion  
18.43 Arsène Lupin  
19.19 Le convoyeur  
20.50 World Invasion  
22.17 A Beautiful Day



19.45 Arte journal  
20.51 50 nuances de Grecs  
20.55 L'homme qui aimait les femmes



18.55 Eurosport News  
19.05 Course Elite dames  
19.50 Course Elite messieurs  
20.55 Eurosport News  
21.00 Tour d'Espagne 2020  
22.00 Sequeros - Alto de La Covatilla (178,2 km)  
22.55 Eurosport News  
23.05 Finale

## Sélection



### Ciné Premier - 22.44 Un homme pressé

Comédie dramatique de Hervé Mimran

→ Alain est un homme qui s'estime important. A ses yeux, rien n'est plus précieux que le temps. Il n'aime d'ailleurs pas le perdre. Dans sa vie aucune place pour les loisirs et la famille. Lorsqu'un jour, un AVC le stoppe net dans son élan.

### Ciné Premier - 20.50 Le chant du loup

Thriller de Antonin Baudry

→ Dans un sous-marin d'attaque, un sous-officier à l'oreille infallible fait une erreur de jugement et met l'équipage en danger. Il conserve néanmoins la confiance du Pacha. C'est alors qu'éclate une crise majeure qui engage la force nucléaire française. Cette fois, "Chaussette" n'a plus le droit à l'erreur.



### Ciné Frisson - 20.50 World Invasion

Film de science-fiction de Jonathan Liebesman

→ Un groupe de marines mené par un sergent déterminé en provenance d'une base militaire située non loin de Los Angeles, est dépêché en ville pour faire face à une invasion extraterrestre détruisant tout sur son passage. Au camp de Pendleton, une base militaire près de Los Angeles, le sergent-chef Michael Nantz, qui a perdu tous ses hommes lors de sa dernière mission, n'aspire plus qu'à une chose : retourner à la vie civile.

## CHRONIK

par Herbé

### LE SYNDROME DE STOCKHOLM

S'il fallait décrire «un monde parfait», ce serait tout simplement un très beau film signé Clint Eastwood. L'histoire se déroule au Texas en 1963. Kevin Costner, dans le rôle d'un prisonnier qui vient de s'évader de prison, se voit contraint de prendre en otage un jeune garçon pour pouvoir s'échapper. Lui et le gosse se lancent alors dans une cavale mouvementée poursuivis par Clint Eastwood, dans le rôle d'un Marshall déterminé à arrêter le fuyard et à récupérer le gosse... Clint Eastwood signe avec «un monde parfait» un très beau film. L'histoire est vraiment prenante. Celle d'un prisonnier évadé qui décide de prendre un gosse en otage pour pouvoir s'échapper. Tout les deux vont se lancer dans une cavale mouvementée où ils vont être pris en chasse par un Marshall. Au cour de leur cavale, le prisonnier et le gosse vont alors lier des liens très forts. Une improbable et magnifique histoire d'amitié va alors naître entre le prisonnier en cavale et son jeune otage. Le jeune garçon qui ne peut pas faire les mêmes choses que les garçons de son âge à cause de contraintes liées à ses convictions religieuses. Grâce à Kevin Costner il va s'ouvrir à la vie et s'épanouir en faisant des choses qu'il n'avait jusque-là pas eu le droit de faire. Un bon road Movie doublé d'une très belle histoire d'amitié. Le casting est parfait avec à sa tête Kevin Costner tout simplement excellent dans le rôle de prisonnier en cavale. Il tient ici l'un de ses meilleurs rôles à l'écran. Le jeune acteur qui joue le gosse pris en otage est vraiment exceptionnel. Il joue vraiment à merveille. Un Marshall très bien interprété par Clint Eastwood. Sans oublier la charmante Laura Dern «Jurassic Park» qui apporte son aide à Clint Eastwood pour arrêter Kevin Costner dans sa cavale. Une superbe histoire avec un très bon suspense, de la tension, des rebondissements, une touche d'action, pas mal d'humour mais également de l'émotion. La fin est très émouvante et poignante et risque de vous faire couler quelques larmes. Un superbe film signé Clint Eastwood.

**PATRIMOINE**

**LA CITADELLE D'ALGER OUVRE SES PORTES AUX VISITEURS**

La citadelle d'Alger, monument historique datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, siège du pouvoir politique de la régence d'Alger à la fin de la période ottomane, ouvrira ses portes aux visiteurs à partir de lundi, avec un parcours comprenant les parties restaurées du site, a-t-on appris auprès de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

A cette occasion, l'office organise une exposition sur les métiers de la restauration utilisés lors des opérations de réhabilitation de ce monument situé sur les hauteurs de La Casbah d'Alger et également connu sous le nom de «Dar Essoltane».

Un parcours de visites guidées des parties restaurées a été élaboré et passe par le quartier des janissaires, le bain des janissaires ainsi que le bastion 5.

Des visites sont programmées tous les jours de 9h à 17h avec des droits d'accès fixés à 500 DA pour les adultes, 250 DA pour les 10-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, précise l'Ogebc.

Les travaux de construction de la citadelle ont été entamés au XVI<sup>e</sup> siècle par les frères Barberousse, est devenue le siège du pouvoir politique en 1816, le site compte le palais du dey, le palais des beys, une mosquée pour le dey et une autre pour les janissaires, des bains, des jardins en plus de structures militaires et fortifications.

Après plusieurs opérations de restauration non abouties, des travaux d'urgence et de sauvegarde de la citadelle ont été entamés en 2005, au niveau de neuf bâtisses du site, avant que les travaux de restauration ne soient engagés en 2011. En 2019, l'Ogebc avançait un taux d'avancement des travaux estimé à 60%.

**R.C.**

**Linguistique**

## La grammaire comparée ou comparatisme

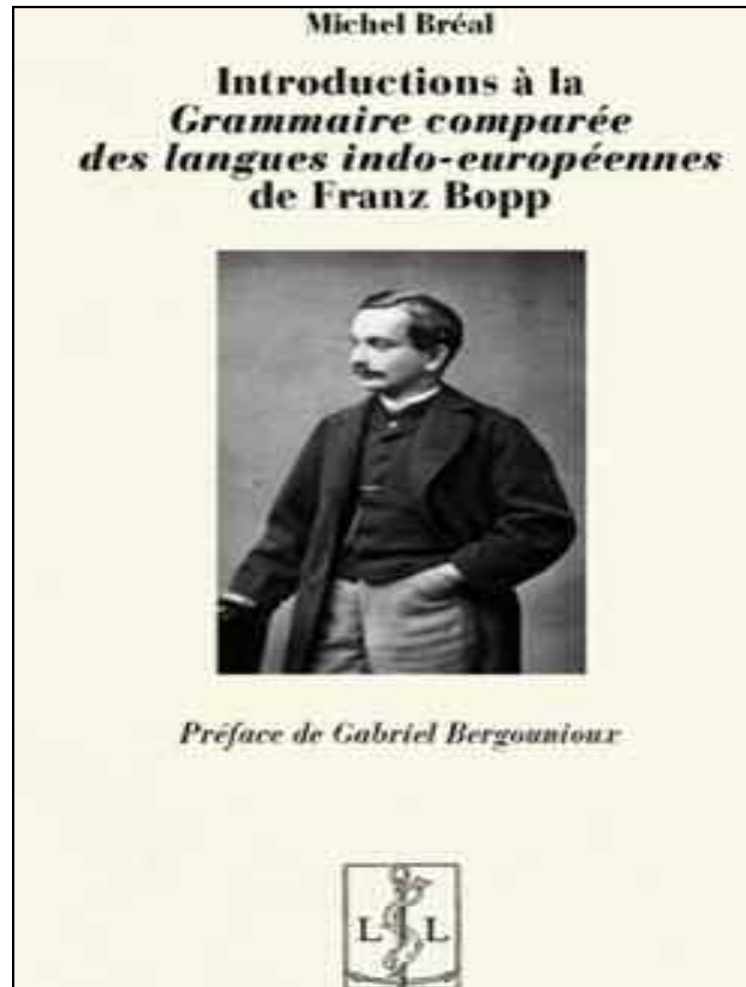
**Il y a de cela des millénaires, il y eut d'abord le langage articulé, suivi plus tard de la première écriture cunéiforme et inventée par les Sumériens. Puis sous l'effet de l'évolution au fil des millénaires, le monde a assisté à la naissance d'une diversité de langues à partir des langues mères.**

Les travaux de recherche réalisés en linguistique historique ont permis l'invention d'un nombre de mots important du sanscrit, langue de l'Inde ancienne et mère de toutes les langues du monde, et dont on trouve des équivalents sous différentes formes, dans les langues d'aujourd'hui.

C'est le cas des verbes exprimant des besoins naturels, ou des noms désignant des membres les plus proches d'une famille comme «La mère» appelée «El Oum», «mother», «Ma» en sanscrit, il en est de même de «Bradj» en sanscrit, berch dans d'autres langues qu'on a relevées dans le désordre dans une série d'équivalents d'une série de langues.

**Une ou des grammaires inspirées du sanscrit**

Cela s'est passé, à peu près à deux millénaires avant l'ère chrétienne. Des peuples avancés s'étaient distingués par leurs inventions et découvertes de langues leur permettant la communication au quotidien ainsi que l'expression de leurs idées, préoccupations, moyennant des phrases grammaticalement correctes ou des textes correspondant à leur univers et à leur famille linguistique, chamito-sémitique ou indo-européenne qui se sont subdivisées pour la première famille en groupes : sémitique, égyptien, phénicien, libyco-berbère, couchitique, pour la seconde en groupes du hittite, indo-iranien, arménien, thracophysicien, hellénique, albanais, illyrien, italo celtique, sarde, provençal, catalan, espagnol, portugais,



français, rhéto-roman, germanique, anglo-frison, baltosclave. L'appellation «grammaire comparée» semble avoir vu le jour en Allemagne, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous la plume du linguiste F. Bopp qui a comparé la conjugaison de la langue sanscrite à celle des langues grecques et ont été confirmées par d'autres comparatistes, Von Schlegel, Grimm, Scheicher. Pour eux l'analogie existant entre le sanscrit, langue sacrée de l'Inde ancienne et la plupart des langues européennes anciennes et modernes est indiscutablement évidente. Cet ensemble de langues européennes est appelé langues indo-européennes ou langues germaniques, les résultats des recherches réalisées ont été concluantes, on dit que ces langues indo-européennes ont des ressemblances, une pa-

rente qu'on ne peut récuser, sur le plan de la grammaire et de la morphologie, des éléments linguistiques issus de la langue mère de toutes les langues, le sanscrit et ce, malgré des millénaires de temps qui les séparent. Ils sont là pour l'attester. Selon les mêmes linguistes investigateurs dans les perspectives diachronique et synchronique, on peut relever des similitudes en comparant les langues romaine espagnole, italienne, puis en comparant l'allemand au germanique, ou le latin au germanique.

**Comparer des langues, c'est surtout comparer leurs éléments grammaticaux**

On a déjà parlé de la conjugaison du sanscrit comparable aux langues auxquelles il a donné naissance, on a mis l'accent sur un cha-

pitre important, la déviation par la préfixation comme le radical «ain» dans «aimeront» et «troupe» dans «atroupement», radicaux déterminants pour la construction syntaxique.

**Les systèmes grammaticaux, objet de cette comparaison, des cas, des personnes**

Les néogrammairiens ou néo-linguistes, au terme de leurs recherches fructueuses pensent que la linguistique historique doit être avant tout explicative. Il ne suffit pas de constater ou décrire les changements, mais de trouver leurs causes qui n'ont jamais été un objet de préoccupation pour Bopp. Pour cela, on essaiera de vérifier ces causes dans l'activité des sujets parlants qui utilisent la langue en la transformant. Cette explication de type positif fait penser à une langue qui ne vaut que ce que vaut le peuple utilisateur qui la parle. Si ce peuple est dynamique par son génie qui s'enrichit par les apports du progrès scientifique et technique, l'évolution rapide du peuple devenant compétitif sur le plan des inventions et découvertes, du travail fructueux, de l'éducation, de la morale, du progrès. Si le peuple est amorphe, improductif, inculte, la langue périclité et meurt. Il existe, en plus de l'explication de type positif, une cause psychologique fondée sur la tendance à l'analogie, les lois de l'association des idées qui font que les locuteurs ou utilisateurs de la langue créent des mots nouveaux, des phases personnalisées, donnant ainsi à la langue les qualités de vivante, innovante, active. La pensée d'un locuteur si elle est fertile, conduit à des combinaisons originales des mots ainsi qu'à des constructions grammaticales sans cesse renouvelées pour être adaptées aux idées nouvelles. Ainsi l'histoire de la langue doit être explicative pour permettre à chaque locuteur d'aller à la découverte de son génie pour en faire un outil d'expression performant.

**Abed Boumediene**

**Guerre d'Algérie**

## L'ancien condamné à mort, Abdelkader Guerroudj, n'est plus

Le moudjahid et ancien condamné à mort Abdelkader Guerroudj, dit Djilali, est décédé samedi à l'âge de 92 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 26 juillet 1928 à Tlemcen, Abdelkader Guerroudj s'était engagé tôt au sein du Parti communiste algérien (PCA) et a milité au sein de l'Organisation des groupes de paysans dans la région. Ces paysans militants du PCA ont été les premiers à rejoindre le maquis en 1955, sans attendre des instructions du parti, selon l'historien René Galissot.

Instituteur, Guerroudj s'était marié en 1950 avec Jacqueline Netter, également institutrice et militante, devenue plus tard une des figures féminines de la glorieuse Révolution de Novembre 1954. Le couple Guer-



roudj a été notamment expulsé, sur décision du préfet d'Oran vers la France. Après l'annulation de cette décision, le couple est revenu en Algérie avant d'intégrer les combattants de la libération, lancé par le PCA, dont les membres intègre-

ront l'Armée de libération nationale (ALN), après l'accord entre le Front de libération nationale (FLN) et le PCA.

Devenu très actif parmi les commandos du grand Alger, Abdelkader Guerroudj a été arrêté et tor-

turé puis jugé en décembre 1957 avec sa femme Jacqueline. Le couple a été condamné à mort.

Abdelkader Guerroudj a été inhumé dans l'après-midi au cimetière El Alia d'Alger. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a adressé ses «sincères» condoléances à la famille du moudjahid Abdelkader Guerroudj dit «Djilali». M. Zitouni a exprimé, dans un message de condoléances, à la famille du défunt, ses sentiments les plus sincères de «solidarité et de compassion en cette douloureuse épreuve», priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis avec les prophètes, les vertueux et les martyrs et de prêter patience et réconfort à sa famille.

**R. C.**

# vie pratique

## santé

### Le coing : un fruit d'automne riche en minéraux et en vitamines



Le coing n'est pas le fruit le plus couramment consommé. En effet, impossible à consommer cru, sa préparation rebute plus d'un consommateur. Pourtant, riche en antioxydants, en minéraux et en vitamines, il regorge de bienfaits pour notre santé et n'est finalement pas si compliqué que cela à préparer.

Le coing n'est pas le fruit le plus couramment consommé. En effet, impossible à consommer cru, sa préparation rebute plus d'un consommateur. Pourtant, riche en antioxydants, en minéraux et en vitamines, il regorge de bienfaits pour notre santé et n'est finalement pas si compliqué que cela à préparer.

#### Un fruit d'automne qui nous veut du bien

Le coing est le fruit du cognassier, un petit arbre originaire d'Asie Mineure (Balkans et pays bordant la mer Caspienne), qui peut atteindre environ 5 mètres de hauteur. Ce fruit jaune, cousin de la pomme et de la poire, appartient à la famille des rosacées. Cultivé depuis au moins 4 000 ans avant notre ère.

#### Nutrition et bienfaits sur la santé

Le coing apporte de nombreux bienfaits pour notre santé. En effet, tout d'abord il est riche en fibres, notamment en pectines, capables de retenir une grande quantité d'eau et en tanins, qui ralentissent les contractions du tube digestif : il est donc excellent pour prendre soin de nos intestins et vivement recommandé en cas de diarrhée.

De plus le coing bénéficie d'une propriété antiseptique qui préserve la muqueuse intestinale des infections microbiennes. Astringent, il est aussi efficace pour soulager les brûlures d'estomac. Grâce à la pectine qu'il contient, le coing a aussi une influence sur la réduction du taux de cholestérol et du taux de glycémie.

Le coing contient aussi de la vitamine C et constitue donc une excellente source d'antioxydants.

Enfin, il est riche en oligo-éléments et en minéraux notamment en potassium, en calcium et en phosphore.

#### Valeurs nutritionnelles pour 100 g de coing cru

- Eau	83,5 g
- Protéines	0,48 g
- Glucides	13,4 g
- Sucres	6,3 g
- Fibres	1,9 g
- Calcium	11 mg
- Cuivre	0,13 mg
- Magnésium	8 mg
- Phosphore	17 mg
- Potassium	197 mg

Comment déguster le coing ?

Disponible des mois d'octobre à décembre – il faut récolter ce fruit d'automne le plus tard possible, juste avant l'arrivée des premières gelées. Quand il arrive à maturité, il se couvre peu à peu d'un délicat petit duvet...

## Météo



Lundi 9 novembre  
24 C

→ Dans la journée :  
Partiellement nuageux  
max 24°C ressentie 24°C  
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :  
Ciel partiellement nuageux  
avec risque d'orage  
min 16°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'ouest

Alger :  
Lever du soleil : 07:19  
Coucher du soleil : 17:48

## Les bienfaits de la levure de bière

→ En flocons, en gélules ou en poudre, la levure de bière est une star de la phytothérapie ! C'est un probiotique naturel très efficace pour lutter contre les petits tracas digestifs. Mais aussi pour entretenir sa beauté..

Riche en vitamines (B1, B5, B8 et B9) et en minéraux, la levure de bière contient également des oligo-éléments, et apporte des bienfaits démontrés à l'organisme. Elle est également très utile dans la salle de bain pour se faire une beauté.

#### Les vertus de la levure de bière pour la santé

**Nutrition :** les protéines représentent de 50 à 60 % du poids de la levure qui est également fort riche en minéraux et oligo-éléments : calcium, magnésium, phosphore, zinc, fer, cuivre, po-



tassium... La levure de bière contient 17 vitamines notamment B et E, ainsi que 14 types de sels minéraux.

- B1 ou thiamine (20 mg pour 100 g)  
- B2 ou riboflavine  
- B5 ou acide pantothénique  
- B8 ou biotine  
- B9 ou acide folique

Utilisée pour lutter contre la fa-

tigue et le surmenage, la levure renforce le système immunitaire et combat les infections. La levure de bière aide également à la digestion et régénère la flore intestinale. Elle est également très efficace contre les problèmes de peau, de cheveux et d'ongles comme nous allons le voir.

(Suite et fin)

## Recette du jour

### Tarte aux coings

#### INGRÉDIENTS

- 1 rouleau de pâte feuilletée  
- 800 coings  
- 150 g sucre en poudre  
- 75 g beurre

#### PRÉPARATION

Préchauffez le four th.7 (210°C). Epluchez et coupez les coings en morceaux. Mettez-les dans une casserole, ajoutez un verre d'eau, couvrez et faites cuire 15 minutes. Egouttez-les et réservez. Versez le sucre dans un moule à manqué à bords hauts pouvant aller sur le feu. Ajoutez le



beurre coupé en parcelles. Mettez le moule sur feu doux et faites cuire doucement jusqu'à obtention d'un caramel blond. Posez alors les morceaux de coings dans le caramel et faites-les cuire en les retournant régulièrement jusqu'à ce que les coings soient tendres et entièrement

enrobées de caramel. Quand les coings sont prêts, retirez le moule du feu et laissez refroidir quelques minutes. Posez la pâte sur les coings et, à l'aide du manche d'une cuillère à soupe, rentrez les bords de la pâte entre le moule et les fruits. Enfouissez et faites cuire 30 minutes. La pâte doit être dorée. Sortez le moule du four, posez un couvercle sur la pâte pour la faire dégonfler. Laissez reposer 5 minutes puis démoulez dans un plat. Laissez tiédir et servez avec de la crème épaisse ou de la glace à la vanille.

## Horaires des prières

<b>Lundi 23 rabi el-awal 1442 :</b>	
<b>9 novembre 2020</b>	
Dhor .....	12h35
Asser .....	15h48
Maghreb .....	17h48
Icha .....	19h39
<b>Mardi 24 rabi el-awal 1442 :</b>	
<b>10 novembre 2020</b>	
Fedjr .....	05h25

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

## Handball - Ahly du Qatar

# Kâabache veut «jouer les premiers rôles et bien représenter l'Algérie»

→ Le handballeur international algérien, Hichem Kâabache, ambitionne de jouer les premiers rôles au sein de son nouveau club, Al Ahly SC du Qatar qui joue cette saison les play-offs pour le titre, et également de se maintenir à un haut niveau de forme pour honorer la petite balle algérienne.



■ Hichem Kâabache content d'être au Ahly SC du Qatar.

(Photo > D. R.)

Lundi dernier, la formation qatarie, qualifiée pour la 2<sup>e</sup> phase du championnat national, avait annoncé le recrutement du joueur algérien (30 ans), laissé libre par l'USAM Nîmes-Gard (France). Dans une déclaration à l'APS, Hichem Kâabache a indiqué que l'intérêt que lui a porté le coach algérien d'Al Ahly SC, Chouaib Kafi, constitue une des raisons qui l'ont poussé à tenter une expérience professionnelle dans le championnat qatari.

«A Nîmes, j'étais en fin de contrat. Mon bail n'a pas été renouvelé en raison de la crise économique causée par la pandémie de coronavirus. Une offre m'est parvenue par la suite du Ahly SC. Je l'ai bien étudiée avant de l'accepter», a-t-il affirmé, ajoutant que son choix a également été motivé par la présence d'un coach algérien qui était à la recherche d'un pivot. «La transaction s'est bien déroulée, puisque je me suis rendu directement à Doha et j'ai signé un

contrat d'une année», a-t-il expliqué. Evoquant les qualités du Ahly SC, Kâabache a indiqué qu'il s'agit d'un «bon club, ambitieux et bien structuré. Il est également doté d'infrastructures sportives performantes et dispose de nombreux jeunes joueurs». Hichem Kâabache a par ailleurs qualifié de «positif» son parcours professionnel en France qu'il avait entamé en 2016 avec la formation d'Istres, avant de porter les couleurs de Pontault-Combault puis celles de l'USAM Nîmes-Gard où il a joué trois saisons et disputé une finale de coupe de France en 2018.

L'ancien joueur de la JSE Skikda s'est dit «satisfait» de son parcours professionnel en France où «j'ai pu réaliser mon premier objectif, celui d'embrasser une carrière pro à un haut niveau. J'ai décroché avec Nîmes une médaille d'argent après avoir perdu une finale de

coupe de France face au Paris SG (32-26) en 2018».

### Mondial-2021 : préparation «difficile» à cause du Covid-19

Concernant ses ambitions dans cette nouvelle aventure avec le «doyen» des clubs qataris, l'international algérien assure que son équipe, qui possède de «jeunes joueurs talentueux», a pour objectif de jouer les premiers rôles dans le championnat local. «La mission est difficile, notamment, avec le protocole sanitaire dû au Covid-19. Nous passons des tests tous les trois jours. Pour ma part, je travaille pour retrouver ma forme physique après une longue période d'arrêt», a-t-il ajouté.

La formation d'Al Ahly jouera le titre de champion du Qatar, après avoir fini à la 2<sup>e</sup> place de la 1<sup>re</sup> phase, derrière Al-Wakrah. La 2<sup>e</sup> phase de la compétition

regroupera les six meilleures équipes. Kâabache, qui compte 95 sélections et 180 buts inscrits avec les «Verts», est également revenu sur la préparation de la sélection algérienne pour les prochaines échéances, dont le Mondial-2021 prévu en Egypte, estimant qu'il «sera difficile de le faire dans de bonnes conditions à cause de la pandémie et la fermeture des frontières». «Il faut trouver des solutions rapidement. Nous sommes à moins de trois mois du Mondial égyptien prévu en janvier», a-t-il souligné. La sélection algérienne, composée de joueurs locaux seulement, avait interrompu son dernier stage préparatoire à Alger (19-25 octobre), en raison de la découverte de cas de Covid-19 au sein du groupe.

Un premier stage avait été effectué au mois de septembre (18-28) au Centre de regroupement des sportifs d'élite de Seraïdi (Annaba) sous la houlette du sélectionneur national, le Français Alain Portes, après plusieurs mois d'inactivité en raison de la pandémie de Covid-19. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### Tournoi Smaïl-Khabatou : le MC Alger remporte la 1<sup>re</sup> édition

Le MC Alger a remporté la 1<sup>re</sup> édition du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smaïl Khabatou, en s'imposant en finale devant le NA Hussein-Dey aux tirs au but 3-1 (2-2 après le temps réglementaire), samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Djabou et Frioui, alors que Betrouni et Meftah (sur penalty) ont marqué pour le NAHD. Les quatre réalisations ont été signées en première période.

La troisième place du tournoi est revenue au Paradou AC qui a battu, plus tôt dans la journée, la JS Kabylie (1-0).

Il s'agit du premier tournoi amical de préparation disputé durant cette intersaison, à une vingtaine de jours du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, dont la première journée est prévue le 28 novembre, précédée une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, programmée au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

## Handball

### Le DTN regrette une préparation «fortement» perturbée au Mondial

→ Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Abdelkrim Bechkour, a regretté mercredi que la préparation de l'équipe nationale en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), soit «fortement» perturbée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «On devait nous déplacer ce mercredi en Tunisie pour disputer deux matchs amicaux face à la sélection locale. Nous avons même reçu l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports pour effectuer le déplacement par voie terrestre, mais nous avons fini par annuler le voyage en raison de l'indisponibilité de l'ensemble du groupe. Quatre

joueurs ont passé aujourd'hui des tests de dépistage du Covid-19. On ne pouvait pas programmer un regroupement au vu de la situation actuelle», a indiqué à l'APS le DTN. Après deux premiers stages effectués à Annaba sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes, le Sept national a été touché de plein fouet par le Covid-19, lors du troisième regroupement qui s'est déroulé à Alger, poussant l'instance fédérale à l'interrompre pour des raisons sanitaires. «Les deux premiers stages se sont déroulés dans les meilleures conditions, mais celui d'Alger n'a pu aller à son terme. Les quatre joueurs testés positifs ont refait mer-

credi leurs tests, alors que les autres testés négatifs devront également refaire leurs analyses pour confirmer qu'ils n'ont pas été infectés», a-t-il ajouté. Interrogé sur la suite de la préparation de l'équipe nationale en vue du rendez-vous mondial, Bechkour a indiqué qu'il n'y avait pour le moment «aucune visibilité». «C'est difficile de se projeter, tant que le groupe n'est pas encore au complet. Nous sommes en contact permanent avec les joueurs pour leur faire rappeler la nécessité de respecter strictement les gestes barrières et surtout nous signaler le moindre éventuel symptôme qui pourrait apparaître». Avant d'enchaîner :

«Le seul stage programmé officiellement est celui prévu en décembre prochain en Pologne avec au programme quatre matchs amicaux : deux face à la sélection locale A et deux autres devant la sélection B. Même si les frontières aériennes resteront fermées, nous allons trouver une solution pour ne pas rater ce stage important», a-t-il conclu. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).■

## Présidence de la LFP

### Arab annonce sa candidature

→ Le président du Conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Arab, a annoncé vendredi soir qu'il se portera candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP).

«J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA Blacks Eagles le mois de février ou mars, mais en même temps je vais me porter candidat à la présidence de la LFP», a déclaré Arab lors de l'émission «Studio Live» de la télévision algérienne. Le président de l'ESS s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion de football professionnel «après avoir été membre du bureau exécutif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de Mah-

foud Kerbadj». Le président Abdelkrim Medouar dont le mandat a expiré dernièrement à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été autorisé à gérer les affaires courantes de cette instance jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE). Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus. La date de cette assemblée électorale est prévue pendant la période décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce, après l'amendement des statuts de la LFP, essentiellement en ce qui concerne la composition de l'assemblée générale.■

## Handball

### Slahdji ouvre la porte à un retour en sélection nationale

→ Le gardien international algérien, Abdelmalek Slahdji, s'est dit «favorable» à un retour en sélection nationale en cas d'une convocation du sélectionneur du Sept algérien, actuellement, en préparation en vue du Mondial-2021 prévu en Egypte. «Si je reçois une convocation pour apporter un plus à la sélection nationale, je prendrai mes responsabilités en répondant favorablement. L'Algérie m'a beaucoup donné et j'en suis reconnaissant», a déclaré Slahdji, au micro de la chaîne sportive BEIN sport news.

«Répondre favorablement à une convocation de l'équipe nationale est un de-

voir national», a ajouté le portier Al Duhail SC (Qatar). Considéré comme l'un des meilleurs portiers de sa génération, Slahdji (70 sélections) avait mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2015 qui s'est déroulé au Qatar, après avoir remporté le championnat d'Afrique avec la sélection algérienne en 2014. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Présidence de la LFP**  
 Arab annonce sa candidature

**le match à suivre**

**Equipe nationale**  
 Belmadi dévoile une liste de 24 joueurs pour le Zimbabwe

**football**

**Tournoi Smail-Khabatou**  
 Le MC Alger remporte la 1<sup>re</sup> édition

# La CAN à huis clos

→ **L'Afrique du foot réduite au silence face au coronavirus. Le coup d'envoi vers le trophée de la Coupe d'Afrique des nations se jouera sur divers stades à huis clos... Une solution logique pour certains, mais polémique pour d'autres, d'autant plus que certains supporters pourraient, malgré tout, être tenté de faire le déplacement et affluer autour des stades.**

Les premières réactions qui fusent de partout se rejoignent sur un même point central. Comment rester connecté à cette course sans être dans les gradins ? La chose est claire, elle s'est même exprimée par les spécialistes du football qui soulignent que le football sans ambiance ne peut exister. Côté joueurs, la perception est la même. «Cela dénature un peu le football, le spectacle. On perd ce parfum de la CAN, la musique, les supporters, les tifos. C'est ce qui va manquer», regrette la majorité des supporters. Mais ce huis clos est compris et a donc été accepté par les supporters qui se préparent à être au rendez-vous entre le 11 et le 17 novembre 2020, eux qui sont les principaux concernés par cette mesure. Ils comprennent globalement la prudence de la CAF, mais refusent d'être les oubliés de la reprise de la programmation des 48 matches.



■ Les Verts ne pourront pas compter sur leurs supporters...

(Photo > D. R.)

**Les matches se joueront à huis clos**

«Selon le protocole Covid-19 de la CAF, tous les matches doivent se disputer à huis clos, c'est-à-dire sans spectateurs. Cependant, si le gouvernement de l'association hôte souhaite la présence de spectateurs, alors l'association en question se devra d'obtenir l'approbation de CAF. La capacité maximale du stade sera, dans tous les cas, limitée», a indiqué l'instance panafricaine. Une inquiétude ne se détache pas des agendas des organisateurs de cet événement, lesquels s'interrogent si ces matches iront jusqu'au bout des dates arrêtées ? Entre les joueurs qui seront inévitablement testés positifs au Covid-19, comme on l'a vu le mois dernier, et les restrictions de déplacement en vigueur à travers le monde, il n'est toutefois pas exclu que la tenue de plusieurs matches soit menacée. Réuni vendredi, le comité d'urgence de la Confédération

africaine de football a adopté plusieurs mesures visant à anticiper les différents cas de figure. «Alors que le calendrier des prochains mois s'annonce très chargé pour les sélections africaines, avec le coup d'envoi des éliminatoires du Mondial-2022 à partir de mai prochain, la priorité absolue consiste à éviter les reports», souligne un journaliste d'une édition africaine. Lequel rappelle, à juste titre, que pour ce faire, l'instance panafricaine a adopté une série de mesures draconiennes qui laissent planer la menace de défaite par forfait pour les sélections les moins prévoyantes ou les plus touchées. Première, «tout match devra être joué si l'équipe compte au moins onze joueurs (dont un gardien de buts) et quatre remplaçants», a annoncé l'instance. Ensuite, «dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres

motifs liés à la Covid-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0». Enfin, il y a lieu de pointer sur le carnet que plusieurs sélections ont opté pour des listes très élargies afin de disposer d'au moins 15 joueurs même en cas de contaminations massives au sein de la délégation. Par ailleurs, la CAF a annoncé que «comme en Europe, 5 remplacements sont désormais autorisés pour chaque équipe.

«Pour éviter de perdre sans jouer, plusieurs sélectionneurs ont pris les devants en faisant le choix d'appeler un plus grand nombre de joueurs pour cette fenêtre internationale».

**H. Hichem**

**A voir**

- Canal + Sport : Manchester City - Liverpool à 20h45
- RMC Sport 2 : FC Porto - Portimonense à 21h

**La Der**

## Belmadi dévoile une liste de 24 joueurs pour le Zimbabwe

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé ce samedi soir une liste de 24 joueurs, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre, comptant respectivement pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Selon la liste publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne de football, à noter le retour du défenseur central Djamel Benlamri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique Lyon, mais également du milieu offensif d'Adam Ounas (Cagliari). Le néo attaquant de Nîmes olympique Karim Aribi signe en revanche sa première convocation chez les «Verts».

L'équipe nationale, qui restait sur une victoire (face au Nigeria 1-0) et un match nul (face au Mexique 2-2), en matches amicaux disputés en octobre dernier, ac-

cueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h), avant de se déplacer à Harare pour affronter les «Warriors» le lundi 16 novembre (16h, algériennes).

A l'issue de la 2<sup>e</sup> journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1<sup>re</sup> place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

**Liste des 24 joueurs convoqués :**

Gardiens : Rais M'bolhi (Al-Ettifaq, Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed, Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz, France)  
 Défenseurs : Mohamed Farés (Lazio de Rome, Italie), Youcef Atal (OGC Nice, France), Aissa Mandi

(Real Betis, Espagne), Djamel Benlamri (Olympique Lyon, France), Ramy Bensebaïni (Borussia Mönchengladbach, Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie saoudite), Réda Halaïmia (K Beerschot VA, Belgique).

Milieux : Farid Boulaya (FC Metz, France), Mehdi Abeid (FC Nantes, France), Mehdi Zerkane (Bordeaux, France), Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie), Adlène Guedioura (Al-Gharafa, Qatar), Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie), Haris Belkebla (Stade brestois, France).

Attaquants : Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre), Adam Ounas (Cagliari, Italie), Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar), Andy Delort (Montpellier, France), Karim Aribi (Nîmes olympique, France).